Gestion des entreprises extérieures

Cibles

Toute personne chargée de la gestion des risques et du suivi d'entreprises extérieures intervenantes : donneur d'ordre, manager de production ou d'exploitation, préventeur, membre du CSE…

Prérequis

Aucun

Durée

2 jours

Tarifs

Intra :
Nous consulter
Inter :
1 460€ HT/participant

Format Intra

Présentiel, dans vos locaux

Format Inter

Présentiel, dans nos locaux à Villeurbanne

Dates inter 2027

Nous consulter.

Objectifs

Être capable de participer à la maîtrise des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures, et pour cela :

- Décrire les obligations réglementaires relatives à la gestion des entreprises extérieures ainsi que les responsabilités associées
- Appliquer la méthodologie d'analyse des risques dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention ou d'un permis de travail
- Savoir réaliser une visite terrain de suivi des interventions

Méthodes pédagogiques

- Quiz, vidéos, études de cas, échanges d'expérience, mises en situation, jurisprudence.
- Évaluation des acquis (questionnaire)

LE PROGRAMME

Champ d'application

- Définition : entreprise utilisatrice, entreprise extérieure, entreprise sous-traitante, risques d'interférence, opération…
- Évolution de la réglementation et exigences réglementaires applicables

Obligations réglementaires

- Obligations générales de l'employeur et des salariés
- Étapes de coordination des mesures de prévention et de protection :
 - Inspection commune préalable des lieux
 - Analyse des risques et plan de prévention
 - Transmission des instructions
 - Contrôle et suivi
- Droits du CSE, rôle de l'inspection du travail
- Spécificités des chantiers clos et indépendants et des opérations de chargement et/ou de déchargement
- Autres exigences réglementaires associées : conduite d'engins, travaux en hauteur, habilitation électrique, prêt de matériel…
- Responsabilité juridique des différents acteurs concernés

Analyse des risques

- Vocabulaire : danger, risque, situation d'exposition…
- Catégories et priorisation des mesures de prévention et de protection Méthodologie d'analyse des risques :
 - Description de l'opération : modes opératoires, outils et matériels utilisés…
 - Détermination des phases dangereuses
 - Identification des risques
 - Définition des moyens de maîtrise
 - Rôles de chacun
- Transmissions des informations aux exécutants : bonnes pratiques

Suivi des interventions

- Objectifs
- Réaction aux écarts

Auto-évaluation de sa pratique : points forts et axes de progrès

contact@faral.net | 04.37.48.81.31 | www.faral.net